

POSITIONS

DÉCLARATION AU SUJET DU MOUVEMENT *Signs and Wonders (Vineyard)* ET DU COMBAT SPIRITUEL DU CROYANT

Janvier 1995

Il existe une divergence théologique entre le mouvement *Signs and Wonders (Vineyard)*, dirigé par John Wimber, et l'Association d'Églises Baptistes Évangéliques au Québec. À cause de l'influence de ce mouvement, il nous incombe de préciser notre position quant à notre engagement théologique et notre identité publique.

En tant que baptistes évangéliques qui cherchons à approuver et à pratiquer seulement ce que nous considérons être biblique, nous affirmons :

1. La diversité que Dieu a permise au sein de son Église. Même si nous croyons que nous avons une bonne compréhension de la parole de Dieu et que nous nous disciplinons en conséquence, nous sommes aussi conscients qu'il y a d'autres chrétiens qui ne suivent pas nos pratiques et notre compréhension biblique, mais qui font toutefois partie du corps de Christ.
2. Que le Saint-Esprit fait sa demeure dans chaque croyant dès sa conversion, qu'il remplit ceux qui se soumettent à lui, qu'il est souverain dans la distribution des dons spirituels, qu'il les équipe et les rend capables de le servir et de témoigner et qu'il les dirige dans toute la vérité.
3. Que Dieu guérit des personnes encore aujourd'hui, mais qu'aucune personne ne possède le don apostolique de guérison. Dans Jacques 5 se trouve le modèle à suivre lorsque nous avons besoin de l'aide de Dieu. Comme alternative, Dieu permet parfois que son peuple connaisse la souffrance. Cette expérience fait partie de sa volonté.
4. Que Dieu est présentement en train de bâtir son Église. Nous rejetons le point de vue selon lequel l'Église néo-testamentaire est considérée comme étant le modèle que devrait imiter l'Église contemporaine dans tous les aspects, y compris, par exemple, les prodiges et les miracles.
5. Que le royaume de Dieu est incarné en Christ en tant que Roi dans son ministère sur la terre. Toutefois, sa pleine réalisation de ce règne n'aura lieu qu'à la seconde venue de Christ et après celle-ci. Entre temps, par la grâce de Dieu, son Église a reçu le pouvoir d'évangéliser les incroyants et d'édifier les croyants.

Nous ne croyons pas que Dieu ait donné à certains individus les mêmes pouvoirs miraculeux qu'il avait donnés à Jésus et à ses disciples.

6. Que Dieu nous a donné une révélation complète, finale et qui fait autorité dans le canon des Écritures chrétiennes (66 livres). Dieu, le Saint-Esprit, continue à aider son Église à comprendre et à appliquer ces Écritures aujourd'hui, mais n'y ajoute rien. Par conséquent, nous ne pratiquons pas, ne favorisons pas et n'approuvons pas le soi-disant parler en langues inintelligible des temps modernes. De même, nous ne pratiquons pas, ne favorisons pas et n'approuvons pas le don contemporain de la prophétie, ni de la parole de connaissance, qui prétendent être une révélation de Dieu inspirée qui fasse autorité.
7. Que Satan est un véritable être spirituel et personnel qui, bien que limité dans son pouvoir, cherche encore toutefois à attaquer et à détruire les croyants ainsi que l'Église de Christ. Les incroyants de nos jours peuvent démontrer certaines caractéristiques démoniaques et être possédés du démon.

Lorsque nous nous apercevons qu'un incroyant est possédé par un démon, nous devons rechercher l'aide de Dieu pour chasser le(s) démon(s) et le conduire au salut en Jésus-Christ après quoi le Saint-Esprit fera sa demeure chez lui. Nous croyons que les croyants peuvent être attaqués par Satan.

8. Une politique d'Église congrégationaliste et démocratique. Il est mal à propos pour un dirigeant ou un membre d'Église de prétendre avoir une autorité spéciale basée sur une nouvelle révélation de Dieu qu'il aurait reçue personnellement.
9. Que l'Église a besoin de faire des réformes dans ses cultes d'adoration et d'être ouverte à de nouvelles façons d'adorer Dieu de façon biblique et conséquente. Les formes peuvent changer, les fonctions nécessaires restent les mêmes. Nous ne suivons aucun modèle liturgique précis et formel.
10. Que l'authentification de l'Évangile se fait par le miracle de la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, et que les prodiges et les miracles à l'époque de Jésus-Christ et de ses apôtres servaient à confirmer leur ministère, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Par conséquent, nous ne cherchons pas aujourd'hui des prodiges et des miracles pour authentifier notre message et notre ministère, autre que le miracle de la nouvelle naissance (Hé 2.3, 4).

De plus, nous désirons ajouter que :

1. Nous ne pouvons prouver par la parole de Dieu qu'un chrétien peut être possédé ou habité par un démon.
2. La parole de Dieu déclare que le chrétien est délivré de la puissance des ténèbres, qu'il a été transporté dans le royaume du Fils de son amour (Co 1.13), qu'il appartient à Dieu (1 Jn 5.18-19), qu'il est habité par Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit (Jn 14-16), que celui qui est en lui est plus grand que celui qui est dans le monde (1 Jn 4.4), etc.

3. Nous rejetons l'idée que derrière chaque tentation, péché ou abus, il y ait un démon (Jc 1.12-15).
4. Si cela n'a pas été fait lors de sa conversion, le croyant est encouragé à confesser et à renoncer à tout péché occulte qu'il a pratiqué dans sa vie passée. De plus, on l'encouragerait à jeter tout objet ayant servi à l'occultisme (Ac 19.18-19).
5. Les Écritures n'affirment pas l'existence de liens ancestraux. Elles décrivent néanmoins la continuité (le livre des Rois, mensonges d'Abraham, d'Isaac, de Jacob) et le jugement des péchés du père sur les générations subséquentes (Ex 20.5). Cette continuité et ce jugement cessent lorsque le chrétien confesse et renonce à cette vaine manière de vivre héritée de ses pères et assume sa pleine responsabilité pour ses propres péchés (Jé 31.29-30; Éz 18.1; 1 Pi 1.14-21).
6. Une idole n'égalé pas nécessairement une présence démoniaque, mais l'adoration des idoles peut souvent l'impliquer (2 Rois 17.16-17; Ps 106.33-38; Dt 32.16-17).
7. Tout chrétien doit s'efforcer d'observer les principes clairs des Saintes Écritures pour assurer une victoire dans le combat contre l'ennemi. Vous trouverez, ci-après, une liste de certains de ces principes. Nous tenons à accentuer les principes que l'Écriture souligne avant tout dans la lutte et le combat spirituel. Nous réitérons les principes clairs mentionnés dans les Écritures pour assurer une victoire dans le combat contre l'ennemi.
 - ◆ L'obéissance, la sagesse et la pureté (Rm 16.19-20)
 - ◆ L'expulsion hors de l'assemblée (1 Co 5.5; 1 Tm 1.20)
 - ◆ Une reprise des relations sexuelles interrompues volontairement pour un temps limité entre les membres d'un couple de croyants (1 Co 7.5)
 - ◆ Le pardon public et définitif d'une offense publique confessée (2 Co 2.10-11)
 - ◆ Le discernement doctrinal (2 Co 11.1-4, 13-15 cf. aussi 1 Jn 4.1-3)
 - ◆ Ne pas lui donner accès (rancune, colère, vol, parole malsaine, amertume, clameur, calomnie (Ép 4.27)
 - ◆ La vérité, la justice, le zèle, la foi, le salut, et la parole de Dieu (Ép 6.13-17)
 - ◆ La prière (Ép 6.18, cf. Mt 6.13; Jn 17.15; 1 Jn 5.16-20)
 - ◆ Un changement de planification et d'action (1 Th 2.18-2.3)
 - ◆ L'enseignement de la vérité (1 Th 3.3-5)
 - ◆ Demeurer fermes, retenir les instructions de la parole de Dieu (2 Th 2.9, 15; 3.3)
 - ◆ Bien choisir les anciens (1 Tm 3.6-7)
 - ◆ L'enseignement public de la vérité et la réfutation de l'erreur (1 Tm 4.1-7)
 - ◆ L'enseignement, la patience, la douceur, la connaissance de la vérité (2 Tm 2.24-26)
 - ◆ La douceur, la sagesse, la pureté, la paix, la modération, la conciliation, la miséricorde, les bons fruits (Jc 3.13-17)
 - ◆ Être sobres, veiller, résister avec une foi ferme au milieu des persécutions (1 P 5.8) Le discernement et la vérité (1 Jn 3.7-8)

Ajout du Conseil de l'Association à la déclaration sur le mouvement signs and wonder de 1995

Puisque...

1. C'est Dieu qui suscite les dons souverainement (incluant les dons signes)
2. Il y a eu des périodes de manifestation de la puissance de Dieu d'intensité diverse dans l'histoire de la révélation de Dieu
3. L'histoire de l'Église ne corrobore pas une continuité des signes et prodiges tels que retrouvés dans les Évangiles et les Actes.
4. Ceux qui prétendent que les dons signes n'ont pas cessé ne peuvent nous présenter une pratique telle que retrouvée dans les Évangiles et les Actes.
5. On ne peut prouver bibliquement que les dons signes sont pour toute la période de l'Église.

Nous n'approuvons pas l'approche selon laquelle les « dons signes » sont un absolu (obligatoires, nécessaires) et une pratique habituelle, pour l'Église contemporaine. En conséquence, nous ne croyons pas qu'il faille rechercher à les susciter.

Position prise le 26 avril 2007 par le Conseil de l'Association

L'Église était en paix..., s'édifiant et marchant dans la crainte du Seigneur, et elle s'accroissait par l'assistance du Saint-Esprit. Actes 9.31.